

GUILLOT

Frédéric Joseph

Administrateur de la Marine et des Colonies

Né le 17 juin 1736 à Versailles (Yvelines). Décédé le 31 mai 1813 à Paris.

Ascendance :

Fils de Jean-Joseph GUILLOT (?-1768), commissaire ordinaire de la Marine en 1739, commissaire général de la Marine en 1749, et de Marie-Jeanne L'HEUREUX de FOLLEVILLE.

Carrière :

Écrivain ordinaire de la Marine le 1^{er} octobre 1756, petit commissaire de la Marine le 12 juin 1757, commissaire ordinaire de la Marine le 10 septembre 1763, réformé par l'ordonnance du 27 septembre 1776, commissaire ordinaire des ports et arsenaux le 1^{er} janvier 1777, commissaire général des ports et arsenaux le 29 mai 1779, intendant de la Marine le 17 novembre 1781, retiré du service le 9 mai 1785, commissaire général de la Marine en 1789, commissaire civil le 3 juin 1792.

Employé à Saint-Malo dans les bureaux de son père de 1753 à 1756.

En 1757, il sert à la Cour avec son père.

Affecté à Brest en 1758, il y est chargé de divers détails.

En 1764, il se rend en Angleterre pour œuvrer au rapatriement des prisonniers de guerre français. Puis il est envoyé à Saint-Malo pour y travailler avec son père à la comptabilité générale des dépenses entraînées par la détention des prisonniers de guerre anglais. En juillet de la même année, il effectue sous la direction de son père la revue générale des gens de mer du département de Saint-Malo.

En 1765, il retourne à Brest et y est chargé en chef du détail de l'inspection des vivres et en second des constructions navales. L'année suivante, il est chargé en chef de ces deux détails.

L'intendant de la Marine à Brest, Jean Étienne Bernard de Clugny de Nuits, le qualifie en 1766 de « sujet laborieux, actif et intelligent ».

Le 27 juin 1767, il reçoit l'ordre de se rendre à Saint-Malo pour aider son père et le remplacer dans l'hypothèse de son décès. Le 10 février 1768, à la suite de la mort de son père, il est chargé en chef du détail du département de Saint-Malo.

Il séjourne à la Cour de février à avril 1771.

Commissaire général de la Marine à Saint-Malo le 29 mai 1779.

D'avril à juillet 1780, il est chargé d'inspecter les gens de mer de Normandie, de Picardie, de Flandre et d'une partie de la Bretagne.

Le 1^{er} juillet 1781, il est nommé ordonnateur à Bordeaux, puis intendant de la Marine à Brest de 1781 à 1785.

Il obtient sa mise à la retraite pour raison de santé le 9 mai 1785.

En 1789, il reprend du service en qualité de commissaire général de la Marine à Saint-Malo.

Nommé le 3 juin 1792 commissaire civil délégué par le roi et l'Assemblée Nationale à la Guyane en 1792 pour y faire appliquer la loi du 4 avril 1792 sur l'égalité civile et politique entre les gens de couleur libres et les blancs. Il se rend de Lorient à Cayenne à bord de la

frégate de 40 canons la *Nymphe*, et exerce ses fonctions du 23 septembre 1792 au mois d'avril 1793.

Rappelé en France en 1793 et fait prisonnier par les Anglais au cours de son voyage de retour, il est détenu en Angleterre puis à la Martinique et ne regagne la France qu'en 1802.

Il achève son existence en qualité de simple employé au Ministère de la Marine.

Société d'appartenance :

Membre honoraire de l'Académie royale de Marine le 17 novembre 1781.

Source biographique :

Doneaud Du Plan (Alfred), *Histoire de l'Académie de Marine*, Paris, Berger-Levrault, 1878.